



Paris, le 9 février 2022

INFORMATION

Voici la réponse de Korian à la production de l'émission Cash Investigation, concernant le projet d'émission sur le secteur des maisons de retraite.

« Monsieur le Rédacteur en chef,

Nous avons pris connaissance de votre réponse et de la nouvelle proposition que vous faites à notre directrice générale de prendre part à une table ronde enregistrée dans les conditions du direct, ceci, à condition, toutefois, d'avoir auparavant accepté une interview dont vous intégreriez des extraits dans un reportage concernant Korian, sans que le contenu de ce reportage ne soit auparavant porté à notre connaissance.

Il nous paraît important de vous rappeler que nous ne pouvons accepter de participer à votre émission que pour une interview en direct, pour une durée connue à l'avance, et en ayant pris connaissance au préalable des éléments sur lesquels vous souhaitez nous voir réagir. Ces conditions sont les seules à même de restaurer la confiance entre nos équipes et de garantir que nous puissions nous exprimer dans le respect du contradictoire et avec tout le sérieux dû aux téléspectateurs sur un sujet aussi sensible.

S'agissant de votre proposition de participer à une table ronde à l'issue de la diffusion du reportage, nous estimons qu'il n'appartient pas à Korian d'être le porte-parole des acteurs privés du secteur médico-social et vous invitons donc plutôt à vous tourner vers notre syndicat professionnel, le Synerpa, dont c'est la vocation.

Par ailleurs, nous déduisons du silence de votre courriel sur ce point majeur que, contrairement à ce que vous laissez entendre publiquement il y a quelques jours en annonçant la diffusion prochaine de votre émission, vous n'avez pas connaissance de situations qui pourraient présenter des risques pour la santé ou la sécurité des personnes, car, au cas contraire, vous n'auriez pas manqué de nous les signaler pour que nous puissions prendre les mesures de protection qui s'imposent et prévenir les autorités compétentes.»



À propos de Korian

Korian, premier Groupe européen de Soins au service des personnes âgées et fragiles.

www.korian.com

Korian est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris depuis novembre 2006 et fait partie des indices suivants : SBF 120, CAC Health Care, CAC Mid 60, CAC Mid & Small et MSCI Global Small Cap

Ticker Euronext : KORI - ISIN : FR0010386334 – Reuters : KORI.PA – Bloomberg : KORI.FP

CONTACTS INVESTISSEURS

Sarah Mingham

Directrice des Relations Investisseurs
et des Financements

sarah.mingham@korian.com

Tél. : +33 (0)1 55 37 53 55

Carole Alexandre

Directrice Adjointe
des Relations Investisseurs

carole.alexandre@korian.com

Tél. : +33 (0)7 64 65 22 44

CONTACTS MEDIA

Cyrille Lachevre

Tél. : 06 20 42 12 08

Clachevre@cylans.ovh

Pascal Jentsch

VP International communications

Tél. 07 65 18 58 55

Pascal.jentsch-ext@korian.com

Marjorie Castoriadis

Responsable relations médias

Tél. : 07 63 59 88 81

Marjorie.castoriadis@korian.fr